



ARRÊTÉ N° 2023_05 04520230109035

La présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 47 déclarations, établies du 03/01/2023 au 08/01/2023 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
13	6	30

Article 2 :

La directrice du Centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 09/01/2023

Pour la présidente et par délégation
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-président du CDG45

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V045220800757224001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/01/2023	01/09/2022
V045230100899476001 COMMUNE DE MONTARGIS	Agent.e d'accueil Direction des Moyens Généraux <i>Agent.e d'accueil sans offre</i>					
	Infirmier en soins généraux, Infirmier en soins généraux hors classe, Puéricultrice, Puéricultrice hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/01/2023	03/01/2023
	Directeur/Directrice adjointe de crèche <i>En cohérence avec le projet éducatif et social du service Petite Enfance de la Ville de Montargis, sous la responsabilité de la directrice, la directrice adjointe, assure la continuité de la fonction de direction lors des absences de la directrice. Elle participe techniquement et hiérarchiquement à l'encadrement des équipes de professionnelles. Elle garantit, en collaboration avec l'équipe, la sécurité, le respect des besoins fondamentaux de l'enfant, en favorisant son développement moteur, affectif et relationnel de façon individuelle dans un cadre collectif en lien avec la famille, le médecin et la psychologue de la structure. Elle veille à l'application du règlement intérieur de l'établissement et des directives municipales. Elle collabore au projet d'établissement. Elle a la fonction de régisseur principal ou adjoint sous la responsabilité de l'agent comptable du trésor public.</i> avec offre O045230100899476 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100899476-directeur-directrice-adjointe-creeche/2					
V045230100899531001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/01/2023	01/03/2023
V045230100899617001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE	Responsable administratif et financier F/H Pôle éducation famille <i>VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE (Loiret) 21983 habitants Membre d'Orléans Métropole RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE OU CONTRACTUELLE Dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux (Catégorie B) UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER F/H à temps complet AU SEIN DU PÔLE EDUCATION FAMILLE</i> avec offre O045230100899531 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100899531-responsable-administratif-financier-familiale/2					
	Educateur de jeunes enfants	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent		ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	03/01/2023	07/02/2023
	Educateur de jeunes enfants F/H Crèche familiale <i>VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE 21983 habitants Membre d'Orléans Métropole recrute UN(E) EDUCATEUR (TRICE) DE JEUNES ENFANTS à temps non complet 80 % pour sa crèche familiale</i> sans offre					

V045230100899777001 COMMUNE DE LA FERTE ST AUBIN	Technicien	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	04/01/2023	03/02/2023
	Responsable de la restauration et de l'entretien des bâtiments restauration et entretien des bâtiments <i>Mise en oeuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de restauration scolaire - Participer à la définition et à la mise en oeuvre de la démarche qualité dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité : Plan de Maîtrise Sanitaire ; principes de l'HACCP. - Décliner la politique de développement durable de la collectivité en matière de restauration scolaire - Évaluer la qualité de la prestation et analyser les besoins : élaboration du CCTP, - Assister et conseiller la direction et les élus Contrôle des prestations de restauration en liaison froide - Organiser la livraison et la distribution des repas en liaison froide dans le respect de la réglementation en matière d'hygiène alimentaire et de la démarche qualité - Vérifier les menus et leurs cycles selon les recommandations du GEM RCN - Contrôler et suivre l'exécution des contrats de marchés publics Accueil et animation du repas - Analyser, évaluer et optimiser l'environnement du repas - Mettre en place et animer des animations thématiques sous forme d'ateliers Communication et promotion du service de restauration - Mettre en place et animer des réunions avec les différents acteurs et partenaires - Gérer les relations avec les usagers Gestion du patrimoine, des équipements et des matériels - Définir les besoins en matériel et équipements - Planifier et contrôler la réalisation des travaux - Participer à l'étude, la programmation et la réalisation d'un projet d'ingénierie de restauration - Mettre en oeuvre une démarche de maintenance du matériel et des locaux - Contrôler les règles de sécurité dans les bâtiments Encadrement des agents du service de restauration sans offre</i>					
V045230100899881001 COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN	Adjoint du patrimoine, Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une disponibilité supérieure à 6 mois	35h00	à pourvoir par voie statutaire	03/01/2023	01/02/2023
	Agent de bibliothèque (H/F) Vie Culturelle / Bibliothèque <i>Au sein de la bibliothèque municipale Louis Rouilly, sous la responsabilité de sa directrice et à partir de votre expertise dans les métiers du livre, vous promouvez la lecture publique et mettez à la disposition de tous les moyens de se former, s'informer et se distraire. Vous inscrivez l'ensemble de votre action dans les projets du service Vie Culturelle, sous l'autorité de sa directrice.</i> avec offre O045230100899881 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100899881-agent-bibliotheque-h-f/2					
V045230100899914001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Assistant socio-éducatif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	03/01/2023	03/01/2023
	Travailleur social (h/f) <i>Travailleur Social Accueil Accompagnement</i> sans offre					
V045230100899965001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Attaché, Attaché principal, Ingénieur, Ingénieur principal	Nouveau projet	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-24 du code général de la fonction publique	03/01/2023	15/02/2023
	Chargé.e de mission démocratie permanente et éducation populaire <i>Chargé.e de mission Démocratie permanente et éducation populaire Direction Appui à la Donnée, au Pilotage et aux Transitions</i>					

avec offre O045230100899965 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100899965-charge-e-mission-democratie-permanente-education-populaire/2						
V045230100899975001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	à pourvoir par voie statutaire	03/01/2023	01/02/2023
COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN	Agent d'entretien et de restauration (h/f) Education Jeunesse <i>Placé(e) sous l'autorité du responsable des Sites Scolaires au sein du service Éducation Jeunesse, vous aurez pour mission d'assurer la préparation et le service des repas ainsi que le nettoyage des restaurants scolaires.</i> avec offre O045230100899975 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100899975-agent-entretien-restauration-h-f/2					
V045230100900118001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	03/01/2023	01/02/2023
SMIRTOM DE LA REGION DE MONTARGIS	Agent de collecte (h/f) Collecte <i>Agent de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.</i> sans offre					
V045230100900157001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	03/01/2023	01/02/2023
SMIRTOM DE LA REGION DE MONTARGIS	Agent de collecte (h/f) Collecte <i>Agent de collecte des ordures ménagères et tri sélectif.</i> sans offre					
V045230100900232001	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	03/01/2023	01/02/2023
SYNDICAT DES EAUX DE LA CLÉRY ET DU BETZ	Secrétaire de mairie (h/f) ADMINISTRATIF <i>GESTION DU SERVICE ABONNÉS EN EAU POTABLE : Accueil public, Gestion des arrivées et départ des abonnés Facturation con Suivi des relevés de compteurs d'eau, etc...</i> sans offre					
V045230100900255001	Adjoint administratif	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	03/01/2023	01/02/2023
SYNDICAT DES EAUX DE LA CLÉRY ET DU BETZ	Secrétaire de mairie (h/f) ADMINISTRATIF <i>Gestion du service abonnés en eau potable, Facturation associée, Comptabilité Service RH Relations à l'él, etc....</i>					

	sans offre																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
--	------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Envoyé en préfecture le 10/01/2023

Reçu en préfecture le 10/01/2023

Publié le 10/01/2023

ID : 045-284500261-20230109-ARR2023_05-AR

Berger
Levrault

COMMUNE D'OLIVET	classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	autre collectivité			général de la fonction publique	
	Professeur de Hautbois Conservatoire Le poste est à pourvoir par voie statutaire (mutation) ou à défaut par voie contractuelle (CDD d'un an sur emploi permanent) et sur le grade Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 1ère ou 2nde classe. C'est un poste à temps non complet, à raison de 7.5h par semaine (25%). En fonction des aptitudes, la mission référent handicap peut vous être proposé 3h par semaine (15%). avec offre 0045230100900642 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100900642-professeur-hautbois/2					
V045230100901052001	Adjoint technique des établissements d'enseignement	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00		ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/01/2023
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Agent polyvalent Agent polyvalent sans offre					
	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00		ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/01/2023
V045230100901096001	Assistant ressources humaines (h/f) RH Gomes Laetitia sans offre					
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Rédacteur	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00		à pourvoir par voie statutaire	01/02/2023
	Responsable administratif Activités et tâches principales du poste : * Assister, conseiller et alerter le Président et le Directeur du CFA (assurer une veille technique et juridique, suivre les dossiers de contentieux) ; * Préparer et assurer le suivi du Conseil Syndical : o Assurer le suivi du secrétariat de l'assemblée (convocations aux réunions, délibérations et compte-rendu. o Disponibilité avec horaires décalés lors des conseils * Gérer les moyens humains : o Encadrer, répartir et planifier les activités des agents des services administratifs ; o Suivre le déroulement de carrière des agents et leur contrat de travail (paye, arrêts, congés, action sociale compléments administratifs...) ; o Renseigner les agents sur leur carrière et leur retraite. * Gérer les moyens financiers : o Préparer et suivre l'exécution du budget : collecter les informations financières, monter les budgets en équilibre, préparer et suivre les délibérations correspondantes, saisir et transmettre le budget, suivre l'exécution (décisions modificatives...). o Assurer le suivi financier : coordonner et contrôler les mandats, suivre l'exécution commerciale établir les comptes administratifs. o Suivre les dossiers d'assurances, des sinistres, d'informatiques et des moyens de communication contrats de services, ... avec offre 0045230100901253 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100901253-responsable-administratif/2					
V045230100901279001	Educateur des APS, Opérateur	Poste créé suite à	35h00		ouvert aux contractuels	04/01/2023

Envoyé en préfecture le 10/01/2023

Reçu en préfecture le 10/01/2023

Publié le 10/01/2023

ID : 045-284500261-20230109-ARR2023_05-AR

Berger Levrault

2023-01-10 10:01:17

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE	des APS (en extinction)	un nouveau besoin	Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique			
	Chargé.e des équipements terrestres et des relations avec les associations <i>Chargé.e des équipements terrestres sportifs et des relations avec les associations</i> avec offre O045230100901279 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100901279-charge-e-equipements-terrestres-relations-avec-les-associations/2					
	Adjoint technique des établissements d'enseignement	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	04/01/2023	04/01/2023
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Cuisinier.ère (f/h) LYCEE GRANDMONT <i>Le/la cuisinier.ère prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires de la restauration collective et la politique de restauration du Conseil Régional.</i> sans offre					
V045230100901794001	Infirmier en soins généraux	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/01/2023	01/03/2023
COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING	directeur adjoint de la crèche municipale crèche municipale <i>directeur adjoint de la crèche municipale</i> avec offre O045230100901794 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100901794-directeur-adjoint-creche-municipale/2					
V045230100902029001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	28h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	05/01/2023	01/03/2023
COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUEILLE	Agent d'entretien et de restauration H/F Pôle vie des écoles <i>Les missions de l'agent seront : - Maintenir en parfait état de propreté les locaux municipaux confiés, - Accueillir et encadrer les enfants au restaurant scolaire. Activités du poste : Entretien des locaux Veiller au rangement des locaux avant ménage, - Aérer les locaux, - Vider les poubelles, - Nettoyer les sols (aspirateur, balayage, lavage) - Nettoyer les déchets courants, - Dépoussiérer le mobilier et éléments meublants, - Recharger les distributeurs (papier WC, essuieserviettes, savon etc.), - Évaluer les besoins en produits d'entretien et transmettre les commandes au service, - Transmettre les consignes aux agents remplaçants, - Mettre en oeuvre les techniques de traitement de surface spécifique (décapage, mise en cire, méthode spray). Restauration (pour les 3 postes d'agent d'entretien et de restauration) - Utiliser le matériel spécifique, - Mettre en place les denrées livrées par la cuisine centrale, - Accueillir et encadrer les enfants pendant les repas de midi (veiller à ce que les enfants se servent eux-mêmes, inciter les enfants à goûter de tous les mets, faire respecter la discipline et assister les enfants au brossage des dents), - Nettoyer l'équipement, le matériel vaisselle et les locaux du restaurant. COMPÉTENCES REQUISES : - Connaissance des produits d'entretien et de leur condition d'utilisation, en adéquation avec les surfaces concernées, - Savoir utiliser les différents matériels mis à disposition, - Connaissance et respect des règles d'hygiène (notamment alimentaire) et de sécurité du travail (ne pas porter de charges trop lourdes, ne pas mélanger des produits).</i>					

restaurant scolaire. Activités du poste : Entretien des locaux Veiller au rangement des locaux avant ménage, - Aérer les locaux, - Vider et évacuer les déchets courants, - Dépoussiérer le mobilier et éléments meublants, - Nettoyer les sols (aspirateur, balayage, lavage) - Nettoyer et désinfecter quotidiennement les sanitaires, - Nettoyer et ranger le matériel utilisé, - Recharger les distributeurs (papier WC, essuies mains, savon etc.), - Évaluer les besoins en produits d'entretien et transmettre les commandes au service, - Transmettre les consignes aux agents remplaçants, - Mettre en oeuvre les techniques de traitement de surface spécifique (décapage, mise en cire, méthode spray). Restauration (pour les 3 postes d'agent d'entretien et de restauration) - Utiliser le matériel spécifique, - Mettre en place les denrées livrées par la cuisine centrale, - Accueillir et encadrer les enfants pendant les repas de midi (veiller à ce que les enfants se servent eux-mêmes, inciter les enfants à goûter de tous les mets, faire respecter la discipline et assister les enfants au brossage des dents), - Nettoyer l'équipement, le matériel, la vaisselle et les locaux du restaurant. **COMPETENCES REQUISES :** - Connaissance des produits d'entretien et de leur condition d'utilisation, en adéquation avec les surfaces concernées, - Savoir utiliser les différents matériels mis à disposition, - Connaissance et respect des règles d'hygiène (notamment alimentaire) et de sécurité du travail (ne pas porter de charges trop lourdes, ne pas mélanger les produits dangereux, etc.), - Utilisation rationnelle du stock de produits et fournitures, - Ponctualité et respect du planning de travail, - Discrétion, - Connaissance et respect des règles d'hygiène alimentaire, - Capacité à détecter tout incident pouvant mettre en cause la sécurité, - Aptitude au travail auprès des enfants (savoir les accueillir, les renseigner, faire les pointages) - Capacité à s'organiser et planifier ses tâches, - Sens de la convivialité et de l'accueil, - Esprit d'équipe, - Autonomie, esprit d'initiative, - Capacité à rendre compte de son activité. **OBSERVATIONS :** - Les agents travaillant dans les établissements scolaires (aussi bien en restauration qu'en entretien) ne peuvent prendre leurs congés annuels qu'en périodes de vacances scolaires, - Restauration : participation ponctuelle à des prestations pour la collectivité en dehors du temps de travail habituel.

sans offre

Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	28h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	05/01/2023	01/03/2023
-------------------	---	-------	--	------------	------------

Agent d'entretien H/F pôle vie des écoles

Les missions de l'agent sont : - Maintenir en parfait état de propreté les locaux municipaux confiés, - Accueillir et encadrer les enfants au restaurant scolaire. Activités du poste : Entretien des locaux - Veiller au rangement des locaux avant ménage, - Aérer les locaux, - Vider et évacuer les déchets courants, - Dépoussiérer le mobilier et éléments meublants, - Nettoyer les sols (aspirateur, balayage, lavage) - Nettoyer et désinfecter quotidiennement les sanitaires, - Nettoyer et ranger le matériel utilisé, - Recharger les distributeurs (papier WC, essuies mains, savon etc.), - Évaluer les besoins en produits d'entretien et transmettre les commandes au service, - Transmettre les consignes aux agents remplaçants, - Mettre en oeuvre les techniques de traitement de surface spécifique (décapage, mise en cire, méthode spray). Restauration (pour les 3 postes d'agent d'entretien et de restauration) - Utiliser le matériel spécifique, - Mettre en place les denrées livrées par la cuisine centrale, - Accueillir et encadrer les enfants pendant les repas de midi (veiller à ce que les enfants se servent eux-mêmes, inciter les enfants à goûter de tous les mets, faire respecter la discipline et assister les enfants au brossage des dents), - Nettoyer l'équipement, le matériel, la vaisselle et les locaux du restaurant. **Compétences requises :** - Connaissance des produits d'entretien et de leur condition d'utilisation, en adéquation avec les surfaces concernées, - Savoir utiliser les différents matériels mis à disposition, - Connaissance et respect des règles d'hygiène (notamment alimentaire) et de sécurité du travail (ne pas porter de charges trop lourdes, ne pas mélanger les produits dangereux, etc.), - Utilisation rationnelle du stock de produits et fournitures, - Ponctualité et respect du planning de travail, - Discrétion, - Connaissance et respect des règles d'hygiène alimentaire, - Capacité à détecter tout incident pouvant mettre en cause la sécurité, - Aptitude au travail auprès des enfants (savoir les accueillir, les renseigner, faire les pointages) - Capacité à s'organiser et planifier ses tâches, - Sens de

V045230100902074001

COMMUNE DE SAINT JEAN
DE LA RUELE



convivialité et de l'accueil, - Esprit d'équipe, - Autonomie, esprit d'initiative, - Capacité à rendre compte de son activité. Observations : - Les agents travaillant dans les établissements scolaires (aussi bien en restauration qu'en entretien) ne peuvent prendre leurs congés annuels qu'en périodes de vacances scolaires, - Restauration : participation ponctuelle à des prestations pour la collectivité en dehors du temps de travail habituel. sans offre					
V045230100902219001 COMMUNE DE SAINT PRYVE ST MESMIN	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	05/01/2023 01/03/2023
	Animateur ALSH/Agent restaurant scolaire Agent restaurant scolaire /Animateur ALSH avec offre O045230100902219 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100902219-animateur-als-h-agent-restaurant-scolaire/2				
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	05/01/2023 06/02/2023
V045230100902436001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Agent Polyvalent - 8313 Collège Charles Desvergnes MISSIONS : Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et des sanitaires pendant la période scolaire et les permanences. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits polyvalents et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maîtrise sanitaire côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en restauration en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'équipement de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative.				

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Publié le
ID : 045-284500261-20230109-ARR2023_05-AR



	des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.				
V045230100902606001	Emploi contractuel de cat. B, Emploi contractuel de cat. A	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique	05/01/2023 05/01/2023
COMMUNE D'AMILLY	ANIMATEUR DEVELOPPEMENT DURABLE <i>Animateur Développement Durable</i> sans offre				
	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	05/01/2023 01/02/2023
V045230100902843001	ASVP Police Municipale Sous la responsabilité du chef de la Police Municipale, l'agent aura en charge les missions suivantes 1/ Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement - Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques, - Constater les infractions au code de la route concernant la circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules, - Constater les infractions au code des assurances en cas de non apposition d'un certificat valide sur son véhicule, - Et établir les procès-verbaux d'infraction, - En cas de flagrant délit, appréhender le ou les auteurs en soutien des agents de la Police Municipale 2/ Relevé des infractions relatives au règlement sanitaire départemental - Relever, par rapport, les contraventions aux règlements sanitaires relatifs la voie et à la propreté des espaces publics, - Surveiller la propreté des lieux et les dépôts sauvages - Prévenir, conseiller et dissuader les usagers départemental de Trousse Bois, 3 / Prévention sur la voie publique - Rechercher et constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage, - Sécuriser le passage des piétons sur la voie publique et tout particulièrement la sécurité aux abords des écoles - Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques, - Accorder une attention particulière le week-end aux endroits touristiques de la commune (Pont Canal, Centre-ville...), - Surveiller le marché le vendredi, 4/ Renseignement des usagers - Procéder à toutes constatations sur la police de la publicité, enseignes et pré-enseignes, - Développer une relation de proximité avec la population et assurer la médiation, - Porter assistance aux personnes 5/ Autres - Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique et en rendre compte - Rédiger des écrits professionnels liés à l'activité (comptes rendus, rapports d'activité de surveillance) avec offre O045230100902843 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100902843-asvp/2				
V045230100903193001	Attaché, Attaché principal, Ingénieur, Ingénieur principal	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	05/01/2023 01/07/2023
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Chargé.e de mission Exploitation transports (f/fh) Directions des Transports et Mobilités Durables Garantir la cohérence et l'harmonisation des pratiques du service Exploitation au sein des 6 Maisons de la Région, et en particulier sur d'entre elles au quotidien. Piloter des projets thématiques relatifs à l'exploitation à l'échelle régionale, Représenter le service dans la contribution aux projets de la Direction. Faciliter les liens entre les Maisons de la Région et les services de la DTMD pour le déploiement				

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Publié le 10/01/2023
ID : 045-284500261-20230109-ARR2023_05-AR



des projets transversaux. avec offre O045230100903193 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100903193-charge-e-mission-exploitation-transports-f-h/2					
V045230100903244001	Adjoint du patrimoine	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	05/01/2023
COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING	agent d'accueil à la médiathèque agent d'accueil à la médiathèque sans offre				
V045230100903290001	Adjoint technique	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/02/2023
COMMUNE DE JARGEAU	agent d'entretien et restauration entretien/restauration Entretien des bâtiments et restauration scolaire avec offre O045230100903290 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100903290-agent-entretien-restauration/2				
V045230100903546001	Agent de maîtrise, Agent de technique principal, Adjoint principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	06/02/2023
COMMUNE D'OLIVET	Responsable cellule chauffage / ventilation / climatisation Centre Technique Municipal Au sein du CTM, le responsable de la cellule CVC contribue à l'accompagnement des projets et des opérations de la collectivité. Il apporte des solutions pour permettre la mise en oeuvre des engagements de la direction. Il accompagne l'adjoint au responsable du CTM et le responsable du CTM pour prendre des décisions et orientations sur le patrimoine de la ville. avec offre O045230100903546 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230100903546-responsable-cellule-chauffage-ventilation-climatisation/2				
V045230100903549001	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	06/01/2023
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Chargé(e) de mission Projets européens Recherche et Innovation, Développement économique, Transition Direction Europe International/Bureau de Bruxelles La Région Centre-Val de Loire dispose d'un Bureau de représentation à Bruxelles afin de maintenir un dialogue constant avec les institutions européennes et les réseaux européens au service des intérêts du territoire régional. Il effectue les missions suivantes : * Suivi ciblé de l'évolution des politiques européennes ayant une résonnance avec les politiques régionales et un impact pour le territoire, et détection d'opportunités européennes d'intérêt pour la Région et les acteurs régionaux * Lobbying et valorisation des intérêts et projets de la Région de ses partenaires régionaux auprès des institutions et des réseaux européens * Accompagnement des démarches européennes de				

Région et des acteurs régionaux. Afin de renforcer son action, la Région recrute un.e chargé.e de mission Projets européens dans les domaines suivants : Recherche et Innovation, Développement économique, Transitions verte et numérique. Missions : Le la Chargé.e de mission contribue à la mise en oeuvre de la stratégie européenne de la Région dans les domaines clés de la Recherche et de l'Innovation, du Développement économique et des Transitions verte et numérique. Il/Elle apporte une ingénierie à la réalisation des projets et démarches régionaux de portée européenne. avec offre 0045230100903549 https://www.emploi-territoire.fr/details_offre/o045230100903549-charge-e-mission-projets-europeens-recherche-innovation-developpement-economique-transition/2					
V045230100903561001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	01/02/2023
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE	AGENT TESCHNIQUE DES ESPACES VERTS <i>Chargé de l'entretien et de la bonne tenue du Parc Synergie et des zones d'activités, l'agent signale toutes anomalies dans le fonctionnement et assure en tant que de besoin la surveillance des lieux.</i> avec offre 0045230100903561 https://www.emploi-territoire.fr/details_offre/o045230100903561-agent-teschnique-espaces-verts/2				
V045230100903701001	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	01/03/2023
COMMUNE DE CORQUILLEROY	Agent chargé d'accueil, urbanisme, communication, périscolaire Administratif - <i>Accueil du public (physique et téléphonique) - Gestion de l'urbanisme - Gestion de la communication communale - Gestion du périscolaire</i> avec offre 0045230100903701 https://www.emploi-territoire.fr/details_offre/o045230100903701-agent-charge-accueil-urbanisme-communication-periscolaire/2				
V045230100903802001	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/02/2023
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE CLAUDE DE FRANCE <i>Agent.e de propreté des locaux (h/f)</i> sans offre				
V045230100903988001	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/03/2023
COMMUNE DE LORRIS	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES ADMINISTRATIF - <i>Conseils et assistances auprès de l'Autorité Territoriale - Préparer et rédiger les documents administratifs et budgétaires - Préparer et suivre l'exécution du budget - Rédiger, gérer et suivre les marchés publics - Rechercher, monter et suivre les dossiers de subventions</i>				

Envoyé en préfecture le 10/01/2023

Reçu en préfecture le 10/01/2023

Publié le 10/01/2023

ID : 045-284500261-20230109-ARR2023_05-AR

Berger Levrault

Agent d'accueil
AGENT D'ACCUEIL
sans offre

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Publié le
ID : 045-284500261-20230109-ARR2023_05-AR



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

Envoyé en préfecture le 10/01/2023

Reçu en préfecture le 10/01/2023

Publié le



ID : 045-284500261-20230109-ARR2023_05-AR